

ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE APP

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 septembre 2026 à 11 h 00

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom :

Prénom :

Numéro d'assuré¹ :

Courriel :

Adresse² :

Bulletin à retourner uniquement en cas de participation,
pour le **5 septembre 2026 au plus tard**

Par courrier postal à l'adresse suivante :

Association Parisienne de Prévoyance
94, rue de Courcelles – 75008 Paris

Ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

OAPP@optimumfrance.com

¹ Figurant dans votre courrier de convocation

² Dans une démarche de développement durable, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse email pour nos correspondances ultérieures. Le traitement de votre adresse email sera limité aux communications ultérieures de notre association et aux envois périodiques d'information relative à votre contrat.

ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE

APP

POUVOIR

Je soussigné(e) :

N° d'adhésion au contrat³ :

Adresse :

Courriel⁴ :

Membre de l'Association Parisienne de Prévoyance dont le siège social est 94, rue de Courcelles - 75008 Paris

Donne pouvoir par les présentes à :

Demeurant à :

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale de ladite association qui aura lieu le **8 septembre 2026 à 11h00** au 94, rue de Courcelles – 75008 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 13 novembre 2025 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2025 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 7) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 8) Questions diverses.

En conséquence d'assister à cette assemblée, prendre part à toutes les discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validation des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'Assemblée Générale réunie sur deuxième convocation **le même jour à 11 heures 30** avec le même ordre du jour.

Fait à : Le

Pouvoir à retourner pour le **5 septembre 2026 au plus tard**

Par courrier postal à l'adresse suivante :

Association Parisienne de Prévoyance
94, rue de Courcelles – 75008 Paris

Ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

OAPP@optimumfrance.com

³ Figurant dans votre courrier de convocation

⁴ Dans une démarche de développement durable, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse email pour nos correspondances ultérieures. Le traitement de votre adresse email sera limité aux communications ultérieures de notre association et aux envois périodiques d'information relative à votre contrat.

ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE

APP

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Nom :

Prénom :

Numéro d'assuré⁵ :

Courriel⁶ :

Exprime mon vote sur les résolutions soumises à l'Assemblée Générale de l'Association Parisienne de Prévoyance convoquée le **mardi 8 septembre 2026 à 11h00** au 94, rue de Courcelles - 75008 Paris sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 13 novembre 2025 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2025 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 7) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 8) Questions diverses.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent vote par correspondance conservera ses effets pour l'assemblée réunie le **même jour à 11 heures 30** sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Dans une démarche de développement durable, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse email par retour du bulletin de participation, de pouvoir ou de formulaire de vote par correspondance, pour nos correspondances ultérieures.

Le traitement de votre adresse email sera limité aux communications ultérieures de notre association et aux envois périodiques d'information relative à votre contrat.

Bulletin de vote à nous retourner **au plus tard pour le 5 septembre 2026**

Par courrier postal à l'adresse suivante :

**Association Parisienne de Prévoyance
94, rue de Courcelles – 75008 Paris**

Ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

OAPP@optimumfrance.com

⁵ Figurant dans votre courrier de convocation

⁶ Dans une démarche de développement durable, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse email pour nos correspondances ultérieures. Le traitement de votre adresse email sera limité aux communications ultérieures de notre association et aux envois périodiques d'information relative à votre contrat.

PROJETS DE RESOLUTION ET VOTE

	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
<u>Première résolution</u> Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 13 novembre 2025			
<u>Deuxième résolution</u> Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2025			
<u>Troisième résolution</u> Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025			
<u>Quatrième résolution</u> Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et décision d'affecter au report à nouveau le résultat de l'exercice 2025			
<u>Cinquième résolution</u> Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2025			
<u>Sixième résolution</u> Délégation au Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, du pouvoir de signer un ou plusieurs avenants relatifs à des dispositions non essentielles du contrat d'assurance de groupe.			
<u>Septième résolution</u> Cession de tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.			

Fait à :

Le

ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE (APP)

94, rue de Courcelles

75008 – PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 13 NOVEMBRE 2025 A 11H00

Le 13 novembre 2025 à 11 heures, au 94 rue de Courcelles – 75008 PARIS, les membres de l'**Association Parisienne de Prévoyance**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 novembre 2024 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2024 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 7) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 8) Questions diverses.

Sont présents lors de l'Assemblée Générale, physiquement ou par visioconférence :

- M. Luc POMERLEAU, Président de l'Association
- M. Dominique RIGAUD, Trésorier
- M. Guillaume DUVAL, Secrétaire Général
- M. Jacques DAIGLE, Administrateur
- Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET, Responsable juridique d'OTIMUM VIE
- Mme Ahissa Nadia KOFFI, juriste d'OPTIMUM VIE
- Cinq membres de l'association, Messieurs BOBALI NIATY et Raymond CORINUS ainsi que Mesdames BONG-SOMFAH, KONDE TSASA, Hélène PIONNEAU

Mme Laurence PRINGUET est absente et excusée.

Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET est désignée Secrétaire de Séance.

Le bureau de l'Assemblée étant constitué, M. Luc POMERLEAU prend la parole. Il rappelle à cette occasion que la convocation à la présente Assemblée a été effectuée conformément à la réglementation en vigueur.

Les conditions de quorum prévues par l'article R141-4 du Code des Assurances n'étant pas réunies, le Président déclare que l'Assemblée ne peut valablement délibérer.

En conséquence, la levée de l'Assemblée Générale est prononcée à 11 heures 05.

Le présent procès-verbal a été dressé qui, après lecture, a été signé par le Président ainsi que par la Secrétaire de séance.

LE PRESIDENT

M. Luc POMERLEAU

LA SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET

ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE (APP)

94, rue de Courcelles

75008 – PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 13 NOVEMBRE 2025 à 11H30

Le 13 novembre 2025 à 11h30, au 94 rue de Courcelles – 75008 PARIS, les membres de l'**Association Parisienne de Prévoyance**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 novembre 2024 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2024 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 7) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 8) Questions diverses.

Sont présents lors de l'Assemblée Générale, physiquement ou par visioconférence :

- M. Luc POMERLEAU, Président de l'Association
- M. Dominique RIGAUD, Trésorier
- M. Guillaume DUVAL, Secrétaire Général
- M. Jacques DAIGLE, Administrateur
- Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET, Responsable juridique d'OTIMUM VIE
- Mme Ahïssa Nadia KOFFI, juriste d'OPTIMUM VIE
- Cinq membres de l'association, Messieurs BOBALI NIATY et Raymond CORINUS ainsi que Mesdames BONG-SOMFAH, KONDE TSASA, Hélène PIONNEAU.

Mme Laurence PRINGUET est absente et excusée.

Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET est désignée Secrétaire de Séance.

Le bureau de l'Assemblée étant constitué, Mme TAOUACHI-HECQUET prend la parole. Elle rappelle à cette occasion que la convocation à la présente Assemblée a été effectuée conformément à la réglementation en vigueur. De plus, elle rappelle que celle-ci se tient à la suite d'une première Assemblée Générale convoquée le même jour à 11h00 n'ayant pas réuni le quorum nécessaire.

S'agissant d'une seconde convocation, aucun quorum n'est requis, l'Assemblée est alors déclarée valablement constituée par la Secrétaire de séance.

Il est donné lecture de l'ordre du jour, des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 novembre 2024.

Monsieur POMERLEAU présente le rapport moral du Président relatifs à l'exercice 2024 ainsi que du rapport financier sur la gestion, qui ont été approuvés à l'unanimité. Il indique par ailleurs que la procédure d'ouverture du compte bancaire est toujours en cours. Dans l'attente, les fonds appartenant à l'association sont conservés par Optimum Vie. Il est envisagé d'investir ces fonds afin de permettre à l'Association d'améliorer son fonctionnement (*par exemple de*

réaliser des actions au bénéfice des membres tout en maintenant des réserves suffisantes pour éviter d'éventuelles difficultés financières ultérieures).

Il est ensuite procédé à la présentation des comptes de l'exercice 2024.

La Secrétaire de séance ayant rappelé les points à l'ordre du jour ci-dessus, chacune des résolutions suivantes ont été discutées et ont fait l'objet d'un vote.

Pour cette réunion d'Assemblée Générale Ordinaire, 31 personnes s'expriment sur les résolutions :

- Dix par le biais d'un pouvoir attribué au Président ;
- Seize par le biais du vote par correspondance ;
- Cinq membres présents.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 novembre 2024

Cette résolution est adoptée.

Voix pour : 31
Voix contre : 0
Abstention : 0

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2024

Cette résolution est adoptée.

Voix pour : 31
Voix contre : 0
Abstention : 0

TROISIEME RESOLUTION

Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024

Cette résolution est adoptée.

Voix pour : 31
Voix contre : 0
Abstention : 0

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et décision d'affecter au report à nouveau le résultat de l'exercice 2024

Cette résolution est adoptée.

Voix pour : 31
Voix contre : 0
Abstention : 0

CINQUIEME RESOLUTION

Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2024

Cette résolution est adoptée.

Voix pour : 31
Voix contre : 0
Abstention : 0

SIXIEME RESOLUTION

Délégation au Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, du pouvoir de signer un ou plusieurs avenants relatifs à des dispositions non essentielles du contrat d'assurance de groupe

Cette résolution est adoptée.

Voix pour : 30

Voix contre : 1
Abstention : 0

SEPTIEME RESOLUTION

Cession de tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires

Cette résolution est adoptée.

Voix pour : 31
Voix contre : 0
Abstention : 0

M. CORINUS interroge les membres du Conseil d'Administration sur la nécessité de faire intervenir le courtier afin d'effectuer un versement sur un contrat, et évoque les frais éventuellement appliqués par celui-ci.

M. Luc POMERLEAU rappelle que cette intervention du courtier est liée à l'obligation de délivrer des conseils adaptés aux besoins de chaque adhérent, et relatifs aux opérations envisagées.

Mme BONG-SOMFAH interroge les membres du Conseil d'Administration sur la date de mise en service de l'espace client en ligne pour le suivi des contrats.

M. Luc POMERLEAU indique que les travaux sont presque achevés et que, des tests seront effectués prochainement afin de vérifier le bon fonctionnement de l'outil.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h11.

Le présent procès-verbal a été dressé qui, après lecture, a été signé par le Président ainsi que par la Secrétaire de séance.

LE PRESIDENT
M. Luc POMERLEAU

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET

ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE (APP)

**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT POUR L'EXERCICE 2025 PRESENTE A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 8 septembre 2026**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire pour vous entretenir de l'activité de votre Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les données chiffrées relatives au portefeuille d'adhésions au contrat sont exposées ci-dessous :

Portefeuille d'adhésions aux contrats au 31 décembre 2025

Le portefeuille au 31 décembre 2025 était le suivant : **15 716 adhésions en vigueur.**

Le nombre de **nouvelles adhésions conclues durant l'année 2025 est de 2 937.**

Evolution du nombre d'adhérents au 31 décembre 2025 :

Le nombre d'adhérents a augmenté au cours de l'exercice 2025, passant de 14 854 fin 2024 à 15 716 fin 2025, soit 862 nouvelles adhésions.

Pour information, il y a eu en 2025 :

- 2 075 sorties de contrats présents en 2024.

En 2025, l'Association a souscrit un nouveau contrat d'épargne intitulé **Optimum Placement Horizon**. Ce contrat est un contrat d'assurance vie individuel de type multi-support, dont les garanties sont exprimées en Unités de Compte et en euros. Il comporte une garantie en cas de décès de l'Assuré correspondant au montant de l'Épargne Constituée.



LE PRESIDENT
Luc POMERLEAU

ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE

(APP)

RAPPORT FINANCIER SUR LA GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE 2025 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 septembre 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous entretenir de l'activité de votre Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le bilan au 31 décembre 2025 fait ressortir un total de l'actif de **174 002 euros**.

Le résultat de l'exercice s'élève à un excédent de **27 792 euros**.

Le montant des cotisations perçues en 2025 s'élève à **43 365 euros**.

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Association Parisienne Prévoyance
94 RUE DE COURCELLES
75008 PARIS 8
Numéro Siret : 82189506700014



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2025



Bilan Actif

Association Parisienne Prévoyance

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 25/06/26

Devise d'édition EURO

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	27 793		27 793	146 209
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	27 793		27 793	146 209
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	146 209		146 209	
TOTAL valeurs mobilières de placement :	146 209		146 209	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	174 002		174 002	146 209
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	174 002		174 002	146 209

Bilan Passif

Association Parisienne Prévoyance

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 25/06/26
Devise d'édition EURO

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	146 209	122 446
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	27 792	23 764
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	174 002	146 209
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III) (1)		
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	174 002	146 209

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

Association Parisienne Prévoyance

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 25/06/26

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			43 365	42 393
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			43 365	42 393
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			15 573	18 629
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			15 573	18 629
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			27 792	23 764

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Association Parisienne Prévoyance

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 25/06/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	27 792	23 764
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	27 792	23 764
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	43 365	42 393
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	15 573	18 629
BÉNÉFICE OU PERTE	27 792	23 764

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Association Parisienne Prévoyance

Période du	01/01/25	au 31/12/25
Edition du	25/06/26	
Devise d'édition	EURO	

Association Parisienne Prévoyance

Période du	01/01/25	au 31/12/25
Edition du	25/06/28	
Devise d'édition	EURO	

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	27 793	27 793	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	27 793	27 793	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	27 793	27 793	

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Les documents mis à votre disposition vous permettent de constater que le compte de résultat de l'exercice 2025 fait ressortir un excédent net de **27 792 euros**, solde que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION